



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
site : www.sudce.com
courriels : - sudceidf@orange.fr
- syndicat.sud@ceidf.caisse-epargne.fr

Union
syndicale
Solidaires

DÉSORGANISATION DE LA BDD

LE BRIN DE FOLIE

On a beau lire à la loupe le "Projet d'organisation de la BDD" - comme si avant l'ère G. Lebrun c'était l'anarchie dans le réseau commercial - on a beau tenter de lui trouver des aspects positifs, rien n'y fait. Et ce, malgré les promesses de promotions pour quelques directeurs d'agence.

Le sous effectif du réseau commercial...

Le réseau connaît un déficit d'effectif jamais égalé (- 227 ETP sur la BDD, et - 48 ETP sur la BDR). Or, à aucun moment cet aspect n'est abordé dans la nouvelle organisation. Les faits sont têtus : malgré les fumeuses opérations de "job-dating", le directoire, incapable d'embaucher durablement, laisse partir des salariés toujours plus nombreux et toujours mieux formés.

En ne laissant qu'un AGC par Groupe, en ne créant pas un volant de roulants, le directoire prend le risque d'aggraver les conditions de travail dans le réseau commercial. Aujourd'hui déjà, certaines agences ne peuvent ouvrir faute d'effectif suffisant. D'autres ouvrent à 2 quand l'effectif théorique est de 5 voire 6. Qu'en sera-t-il demain ?

De fait, l'équilibre de chacun des 34 Groupes va se trouver considérablement modifié par la suppression des postes d'AGC. En effet, certains Groupes comptent 4, 5 voire 6 AGC qui assurent des missions de contrôle et permettent par leur mobilité l'ouverture des agences.

... La casse de la filière après-vente...

G.Lebrun entérine l'extinction de la filière contrôle de proximité et le non remplacement des RGC et AGC qui quitteront l'entreprise dans les mois et les années qui viennent.

Les emplois de responsables d'accueil et conseillers d'accueil présentés comme une nouveauté existent déjà au LCL et G. Lebrun (ex directeur de l'exploitation de l'Ouest du LCL) recycle ses "bonnes idées" à la CEIDF.

Depuis des années, la filière après-vente fait figure d'anachronisme dans le décor de la CEIDF où benchmark, challenges et temps forts riment trop rarement avec déontologie, conformité et satisfaction des besoins de clients. C'est sans doute

pour éviter des remous sociaux que le directoire ne supprime pas encore officiellement les emplois de RGC ou AGC et crée, comme un pis-aller, ceux de responsable accueil ou conseiller accueil avant d'imposer à n'en pas douter un glissement vers des emplois de commerciaux dans un avenir plus ou moins proche. Car comment tolérer qu'une centaine de collègues évoluent en agence sans objectifs commerciaux ?

Une pression accrue sur les directeurs d'agence

Quant aux DA, nombre d'entre-eux pâtiront immédiatement de la disparition des RGC qui leur avait été affectés en fonction de l'activité de leur point de vente. Ils verront leur charge de travail augmenter considérablement et ne pourront plus déléguer les contrôles de niveau 1, la préparation du MAD, la sélection des dossiers clients et la préparation du Pilcop, le contrôle du DRC, etc. Pour ceux là, comme pour tous les autres, près de la moitié de leur temps de travail sera consacrée à ces tâches obligatoires. Ils devront continuer le travail de leur portefeuille, l'animation de leur équipe, la préparation et la réalisation des entretiens individuels d'activité bi-mensuels, et bien évidemment de veiller à l'atteinte des objectifs et des bons résultats commerciaux de l'agence.

Dans le même temps, la classification des agences sera intimement liée à l'évolution du fonds de commerce en clients bancarisés, clients professionnels et clients hauts de gamme. Qui d'autre que le directeur d'agence (dont la classification en dépendra) et son adjoint verront cette pression supplémentaire peser sur leurs épaules ?

Pour Sud, l'organisation proposée doit impérativement être revue et améliorée.

- ***Aucun salarié ne doit subir une mobilité géographique et/ou fonctionnelle forcée***
- ***Afin de permettre aux DA d'exercer leur métier, il faut maintenir et renforcer la filière AGC/RGC***
- ***Les postes de responsables et conseillers accueil doivent être créés dans toutes les agences***
- ***Afin d'assurer une continuité de service à clientèle, il faut créer un volant de roulants***
- ***Le directoire doit ouvrir une négociation sur les mesures d'accompagnement de cette réorganisation.***